

**SOMMAIRE**

Le Mot du Maire  
Etat Civil  
Fête des Mères et des Pères  
Cérémonies Commémoratives de Marsoulas  
Le Conseil du Jardinier  
Campagne de fauchage  
Musée Rizla +  
La recette du mois  
Les Nouvelles du RPI  
Agendas des associations

**Comité de rédaction**

Jean-Claude Dougnac  
Hélène Certain Madern  
Albert Cigagna  
Délia Sartor  
Eric Tritz  
Florence Vexenat

**Rédaction administrative**

Maryse Bordes  
Nathalie Mailleau

*Fête des mères et des pères*

*Samedi 4 juin à 11 h 00*

*au Hall Lacroix*



*Fête du Papier*

*Samedi 18 juin à partir de 10h*

*Bal musette*

*Samedi 18 juin à 21 h 30*

*à la Salle du 1er mai*

*Fête de la musique*

*Dimanche 26 juin*

*à partir de 18 h*

*au Pré Commun*



Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2016 dans sa séance du 30 Mai 2016. Le résultat du compte administratif 2015 affiche un excédent de 137 551, 22 euros.

Les taux d'imposition 2016 de la commune votés par le Conseil Municipal sont identiques à ceux de 2015.

Depuis 3 ans, malgré la baisse de la dotation de l'Etat qui est passée de 45 499 € en 2014 à 15 327 € en 2016, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Sans nouvelle modification de la base de calcul de la dotation forfaitaire, dont le montant sera de 2 500 € en 2017.

Ainsi donc la baisse de la dotation forfaitaire pour Mazères est de 2014 à 2016 de - 30 142 € (- 66,31%) et sera de - 42 668 € (- 94,42 %) pour la période de 2014 à 2017.

Pour maintenir les recettes au niveau de 2015 et compenser cette perte par l'impôt, il aurait fallu augmenter de 15 % la taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti.

Nous avons choisi de ne pas augmenter les taux communaux afin de ne pas faire peser sur les contribuables Mazériens ces diminutions de recettes.

Les mesures qui ont été prises ont été de travailler sur la location des bâtiments de la zone Lacroix à des entreprises ou à des artisans ; ainsi, nous avons réussi à louer tous les locaux qui pouvaient l'être. Nous avons diminué les charges de personnel avec le non renouvellement de 2 postes dans le cadre de départs à la retraite :

- 1 poste administratif en 2014 et 1 poste au service technique en 2016. Nous avons mis en place 2 contrats aidés.

Nous avons procédé à des réorganisations pour ne pas remettre en cause le niveau et la qualité des services à la population.

Nous avons décidé la mise en vente d'une partie du parc immobilier de la commune non affectée aux besoins de la population et qui génère un coût de fonctionnement ou nécessite des travaux d'aménagement ou de réfection : les anciennes écuries Rue de la Gare et un bâtiment de la zone d'activité Lacroix.

Nous avons fait des efforts importants sur le budget de fonctionnement : ils vont se poursuivre avec les investissements sur les locaux et l'éclairage public pour faire baisser la facture énergétique. Les ventes prévues de bâtiments auront pour conséquence la diminution de la taxe foncière, des assurances...

Le transfert de la zone d'activité s'effectuera au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 et la compétence économique deviendra obligatoire pour la Communauté de communes à partir de cette date. Nous discutons actuellement avec la future intercommunalité sur les conditions du transfert. Cette mesure aura des conséquences sur le budget fonctionnement de notre commune.

Les projets d'investissement pourront être financés par l'emprunt rendu possible par la diminution des annuités en 2017, 2018, et 2019 et par les fonds propres de la commune générés par la vente des bâtiments communaux. L'orientation budgétaire reste de maintenir les annuités d'emprunts au même niveau actuel s'il n'y a pas de nouvelles recettes pérennes.

Les projets dont les études sont réalisées et en attente sont :

- la mise aux normes de l'accessibilité, les économies sur la facture d'énergie, concernent la rénovation de la mairie, du bâtiment Boube, de l'école primaire et de la salle du 1<sup>er</sup> Mai,

- la sécurisation du RD 13,

- l'urbanisation du Latéral,

- le projet photovoltaïque sur les toits des bâtiments Lacroix propriété de la mairie, la rénovation et les économies d'énergie pour développer une activité économique et associative dans le bâtiment administratif Lacroix.

En 2017, la station d'épuration sera réalisée et mise en service. Je vous rappelle qu'il s'agit pour nous d'une obligation suite à une injonction du préfet étant donné que l'actuelle se situe en zone inondable et ne correspond plus aux normes de rejet.

Nous serons amenés dans le cadre de la nouvelle communauté de communes à réfléchir et mettre en oeuvre un plan de mutualisation qui permette des économies d'échelle pour toutes les collectivités du territoire.

Bien à vous,

Le Maire,

Jean-Claude DOUGNAC

## ETAT CIVIL

### Mariage

Alain DEVILLE et Naïma ROIRON le 14 mai 2016



## Fête des Mères et des Pères

L'ensemble du Conseil Municipal a le plaisir de convier toutes les mamans et papas de Mazères pour célébrer leur fête :

**samedi 4 juin à 11 h  
au Hall Lacroix**

A cette occasion un petit cadeau sera remis aux participants et la réception se clôturera par un vin d'honneur.



## Cérémonies Commémoratives du massacre de Marsoulas

Les cérémonies commémoratives du 72ème anniversaire du massacre perpétré par les nazis le 10 juin 1944 qui priva le village de Marsoulas d'un tiers de sa population auront lieu :

**Samedi 11 juin 2016  
À Marsoulas**

9 h 45	Accueil des participants place de l'Eglise
10 h	Messe de requiem
10 h 30	Recueillement au cimetière devant la fosse commune
11 h	Cérémonie du souvenir à la stèle aux Martyrs
12 h	Réception et vin d'honneur à la salle des fêtes



Les enfants des écoles interpréteront des chants patriotiques. Les élèves du collège Didier Daurat de Saint-Gaudens, lauréats du Concours National de la Résistance, participeront aux cérémonies.

Comme chaque année, l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance et la commune de Mazères déposeront une gerbe à la stèle de la route de Sallies à Mazères-sur-Salat ce même jour à 10 h 15.

## L'Usine Théâtre

Le **samedi 18 juin** à partir de 10h aura lieu la 4<sup>ème</sup> édition de la Fête du Papier. Vous trouverez dans ce bulletin le programme des activités, spectacles, expositions.

Comme chaque année, nous pourrons partager un repas midi et soir, et un apéritif en musique sera proposé. Nous vous attendons nombreux!

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles et participer à cette journée, n'hésitez pas à nous joindre au 06 84 95 52 80, non serons ravis de vous accueillir !

A très bientôt,

L'équipe de l'Usine Théâtre

## Fablab Comminges

Fablab Comminges: ce sont des ateliers pour faire tout ce que vous pouvez imaginer... Imprimantes 3 D, découpe laser, Fraiseuse numérique, électronique...

L'association vous convie à l'inauguration de son premier atelier qui se situe dans les locaux La+ :

**le samedi 11 juin à 14 h**

Au programme :

- ◊ Présentation rétrospective du projet sur un an et perspectives
- ◊ Démonstration d'imprimantes 3 D
- ◊ Echanges autour d'un apéritif convivial

*L'atelier est ouvert tous les samedis de 14h à 18 h*

## Le Conseil du jardinier

Les plantes qui éloignent ou tuent les insectes :

Le solanum nigrum et le datura stramonium attirent les doryphores qui y pondent leurs œufs, les œufs éclosent et les jeunes larves se nourrissent immédiatement des plantes empoisonnées et meurent.

Donc cela réduit de beaucoup la population de doryphores dans les patates.

Les oeillets d'inde et les ricins ont un effet semblable pour les insectes du sol et surtout les nématodes qui attaquent les racines des plantes. Intercaler des oeillets d'inde dans le potager et des ricins dans les massifs de fleurs, diminuent donc de beaucoup les nématodes dans le sol.

Une autre façon de combattre les insectes est de masquer la présence des plantes qu'ils aiment. Les fines herbes et les plantes aromatiques sont particulièrement efficaces dans ce sens parce qu'elles dégagent beaucoup d'odeur

et camouflent ainsi l'odeur de leurs compagnes de culture. Les oignons aident à éloigner les mouches des carottes et les carottes aident à éloigner les mouches des oignons... Le trèfle planté parmi les choux comme couvre sol mêle le vers qui mange les racines des choux, ainsi il ne peut pas trouver de choux à manger.

Certaines plantes servent d'appâts ou de leurres aux insectes.

La moutarde attire le papillon blanc des choux, les choux gras attirent les mineuses, les aubergines attirent les doryphores. Ces plantes doivent se trouver à une certaine distance du potager pour en éloigner ou distraire les insectes, s'ils sont trop près du potager, ils vont avoir l'effet contraire d'y attirer les insectes.

## BCM Tennis



**BOUSSENS CASSAGNE  
MAZERES TENNIS**



**Réservé aux 15 ans et plus n'ayant jamais été licenciés  
à la FFT**

**Prix fixe de 30 euros incluant licence (assurance) et un  
stage d'initiation de 6H (4 jours à 1H30)**

**Offre valable du 1<sup>er</sup> Juin au 31 Aout 2016**

Renseignements et inscription au 05 61 90 32 99 ou  
mail [bcm-tennis@orange.fr](mailto:bcm-tennis@orange.fr)

## Ecole de rugby

Pour ce mois de juin, l'école de rugby va clôturer sa saison de manière suivante : Les M6 ont un tournoi de clôture samedi 4/06 à Montastruc la Conseillère puis ils termineront samedi 11/06 par le tournoi à Cazères avec la participation de nos M8 et M10. Pour nos M12 et M14 le tournoi de Cazères se joue le dimanche 12/06. Ensuite nos M14 sont qualifiés pour la finale Groupama qui a lieu à Revel le 19 juin. Pour récompenser tous ces jeunes joueurs nous avons fait une sortie au Barcares le week-end du 28 et 29 mai, nous avons participé au tournoi de Leucate. Tout le monde est rentré ravi et pour certains il y avait quelques coups de soleil ...



## MCS RUGBY

Fin de saison exceptionnelle dans l'histoire de 110 années de pratique du rugby à Mazères Cassagne.

Cadets à XV : dimanche 5/06 à 16 h - Finale Grand Sud à Mende face à Adour Echez.

Juniors à VII : 4 et 5/06 à Mende - Finales Grand Sud.

Juniors à XV : samedi 4/06 à Bouque de Lens 1/4 de Finale Pyrénées contre Seilh.

Une bonne occasion pour les Juniors MCS Portes du Comminges d'effacer leur déception après leur courte défaite en Finale du Championnat de France face à 4 cantons (47) sur le score 18-12.

Seniors : dimanche 5/06. 1/2 Finale Championnat de France Promotion Honneur face aux landais de Habas, après leur succès sur Vinassan (Champion du Languedoc). Les supporters sont attendus nombreux pour soutenir les rouge et noir dans la course au titre. (Bus organisé, appelez V. Parenti 06.86.40.70.90)

Après le titre pyrénéen des Seniors B, la finale pour les Seniors A, l'espoir demeure de voir ce club de deux villages accéder au podium du rugby national.



Cadets en route pour la Finale



Juniors finalistes Championnat de France



Seniors victorieux à Revel en 1/4 de finale

## APE « Les enfants du Salat »

L'association APE les Enfants du Salat tient à remercier chaleureusement toutes et tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour mener à bien la réalisation de la première KERMESSE des parents d'élèves des écoles du RPI de Cassagne-Marsoulas-Mazères s/Salat.

Au programme :

- divers stands comme le Chamboule Tout, Bowling, Tir à l'arc, Lancer d'anneaux, Courses en Sacs, « Combien de bonbons ? », Atelier Photos ;

- chorale des enfants qui nous ont ému avec la chanson « On écrit sur les murs » de Kids United ;

- lâcher de ballons.

Un repas a conclu agréablement cette belle journée.

Nous espérons que cet événement a permis de proposer aux enfants un moment de détente et de joie et aux parents un temps de convivialité partagée.

Un grand merci :

- aux enseignants,

- à l'APEAI pour leur aide aux préparatifs des stands,

- aux mairies de Cassagne et de Mazères s/Salat pour les autorisations et le soutien logistique,

- à tous les bénévoles pour l'encadrement de la manifestation, la réalisation des crêpes, gâteaux... sans oublier les enfants et parents qui, en participant, ont contribué à la réussite de cet événement.

### Mazères Animations

Avec l'été qui arrive, les animations dans le village vont débiter :

#### **SAMEDI 18 JUIN**

BAL avec l'orchestre TIC TAC MUSETTE

à 21 h30

Salle du 1<sup>er</sup> mai

Entrée : 10 Euros

#### **DIMANCHE 26 JUIN**

**FÊTE de la MUSIQUE au Pré Commun**

à 18 h : Codex

à 20 h : Night Sweatness

A partir de 20 h :

PAELLA ( avec poisson ,cuisse de poulet )

Croustade

Adultes : 10 euros

Enfants : 7 euros

( jusqu'à 10 ans )

Inscriptions jusqu'au 17 juin

à la mairie de Mazères au 05.61.97.48.22

#### **FEU DE LA SAINT-JEAN**

à 22 h30 : Embrasement et bal avec  
MAGIC MUSETTE



### Bal Musette

Samedi 18 juin à partir de 21 h 30 Mazères Animations vous convie à un Bal Musette avec TIC TAC Musette.

Cette formation est animée par deux excellents et talentueux musiciens très appréciés du public.

Amoureux des danses musette et de salon, venez nombreux. Vous serez accueillis chaleureusement et gâtés par le dessert offert à la pause.

Réservations au 05.61.90.16.21 ou au 05.61.97.48.22 (entrée 10 €)

## Boxing Club du Salat

Ce samedi 21 Mai 2016 s'est déroulé à la Salle du 1<sup>er</sup> Mai le cinquième challenge de boxe Anglaise.

Déroulement de la manifestation :

De 10 h à 11 h 30 : Pesée et contrôle des passeports ;

À 12 heures : début de la Compétition ;

À 16 h 30 : Fin de la Compétition et remise des challenges de la ville et des médailles à tous les participants ;

Puis un gouter a été offert par les membres du Boxing Club du Salat de Mazères.

Pour cette occasion, de nombreux clubs étaient présents :

Pour le Gers : les clubs de Condom et ASBLM ;

Pour la Haute-Garonne : le Boxing club Toulouseain, Bagatelle, Rieux-Volvestre, Plaisance du Touch ;

Pour l'Aquitaine : le club IDRON ;

Et sans oublier le Boxing Club de Mazères-sur-Salat.

Cette rencontre qui a rassemblé une soixantaine de jeunes filles et garçons n'a pu s'organiser que grâce à l'implication de la municipalité et plus particulièrement grâce à Monsieur Jean-Claude DOUGNAC, Maire de Mazères et Monsieur Albert CIGAGNA, élu aux Sports.

De nombreux parents et amis ont pu apprécier la qualité de nos jeunes talents et les valeurs que notre sport véhicule à savoir le respect et l'humilité.

A la fin de la journée les trophées ont été remis par notre municipalité et les lauréats sont :

Les filles : DEDIEU Emilie, BOULLINGER Noémie, FERRE Méline, LAFONT Lisa.

Les Garçons : SAUDRAIS Samuel, THOMAS Simon et Joseph, CIROUANT Leo, MORINI Leo, KEFFER François.

Les Délégués de la rencontre que l'on remercie pour leur aide chaleureuse sont : COSTES Juliette, BOUREL Emile (Aquitaine) FREDE Céline et MOUZIN Sandrine.

Sans oublier le Médecin sans qui le challenge ne pourrait pas se faire Monsieur Emmanuel THOMAS.

Et nous terminons par les hommes de coins et les arbitres des 50 assauts qui font respecter le règlement et motiver les jeunes tout au long de cette grosse journée :

NORDINE, JEAN-MARC, ERIC, PATRICK, JEAN-LOUIS, ANISSA, ALVES, OCTAVE, ERIC, KUID et JEAN.

Nous vous donnons rendez-vous dès l'année prochaine pour le prochain challenge de notre ville.

## MCS Montagne

◇ Samedi 4 juin : Pic d'Amitge. Accès Port de la Bonaiga. Durée 6 h. Départ 7 h.

Responsables : A. Bagur 05.61.90.20.91 et R. Calvyrac 05.61.90.12.02.

◇ Mercredi 8 juin : Pic de Pouylane. Accès Hospice de France. Durée 5 h. Départ 7 h.

Responsables : A. Sahnes 06.10.70.16.37 et C. Saint-Blancat : 09.66.83.26.58

◇ Samedi 18 et dimanche 19 juin : Bivouac. Accès Mijanes, Le Laurnti / Roc Blanc. Départ : 6 h.

Responsables : Y. Cazes 06.14.78.14.00 et B. Cottet 05.61.87.77.76

◇ Mercredi 22 juin : Pichaley. Accès Col de Portet. Durée 4 h. Départ 7 h. Responsables : G. Beaumet 05.61.90.11.08 et D. Girod 05.61.90.39.42

## Gym Loisirs

En ce mois de juin, la gym loisir du MCS organise son Assemblée Générale :

**le samedi 4 juin à 20 h  
au Stade de Bouque de Lens**

Le dimanche 5 juin, une sortie au col de Larrieu est prévue avec un pique-nique pris en commun (type Auberge Espagnole).

## ASA

- ◇ Du 4 au 6 juin : Voyage organisé au bassin d'Arcachon sur 3 jours.
- ◇ Jeudi 9 juin : Marche à Saint-Marcet et visite du château. Départ 13 h 45 ou 13 h 15 à Salies.
- ◇ Vendredi 24 juin : Marche à la journée au cirque de Cagatelle. Départ à 9 h de Salies.
- ◇ Du 27 au 29 juin : voyage organisé au Pays Basque sur 3 jours.
- ◇ Samedi 2 juillet : Marche et grillades à Paloumère. Départ 9 h de la fontaine de l'Ours.

## ADOS 14

*Tu peux tout accomplir dans la vie si tu as le courage de rêver, l'intelligence d'en faire un projet et la volonté de le réaliser.*

Ados 14 (association de Mazères sur Salat) prépare son séjour du 10 au 20 juillet 2016 à Montilati près de Figari en Corse.

Après la réalisation d'un clip de présentation, une journée en décembre lors du Marché de Noël à vendre nos cartes à gratter nous prenons contact avec nos parrains pour nous permettre d'effectuer ce séjour à un tarif abordable par tous soit 100 euros voyage compris.

Nous partirons de Toulouse via Figari en avion avec Easyjet. Sur place nous serons accueillis par Michel sur son terrain et à nous d'organiser les repas et sorties.

Sont prévus une visite de Bonifacio, un coucher de soleil à Punta de Vaca Morta, la découverte du lac de Nino et ses pozzines à 1800 mètres d'altitude, une descente de rivière, la Solenzara et bien sûr de bonnes soirées sous les étoiles en compagnie d'Isabelle.

De merveilleux souvenirs que nous ne manquerons pas de vous faire partager à notre retour.

En attendant si vous voulez en savoir plus tapez la ligne en-dessous dans votre moteur de recherche sur internet et en image vous aurez une vision plus complète de notre séjour.

[http://www.dailymotion.com/video/](http://www.dailymotion.com/video/k6sTtSiyIzDIV5dLty)

[k6sTtSiyIzDIV5dLty](http://www.dailymotion.com/video/k6sTtSiyIzDIV5dLty)



## CAMPAGNE DE FAUCHAGE

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne poursuit sa politique d'entretien des dépendances vertes routière plus respectueuses de notre environnement, entamée en 2010.

Le bilan sur la mise en œuvre d'un fauchage raisonné et la réduction de l'utilisation des pesticides s'avère globalement positif.

Le fauchage plus tardif et le relèvement de la hauteur de coupe permet de contrôler durablement la végétation mais favorise également la biodiversité végétale et animale.

Dans ce cadre, l'organisation du fauchage se décomposera comme suit dans notre canton :

- ◆ 1<sup>ère</sup> intervention du 17 mai au 30 mai 2016 : fauchage de l'accotement sur une largeur de rotor et des zones nécessitant un dégagement de visibilité

- ◆ 2<sup>ème</sup> intervention du 27 juin au 29 juillet : fauchage de l'accotement et des zones nécessitant éventuellement un dégagement de visibilité, du revers des fossés, du talus sur une largeur de rotor si les accotements sont inférieurs ou égaux à 1 m et en l'absence de fossé.

- ◆ 3<sup>ème</sup> intervention du 10 octobre à fin décembre 2016 : cette intervention est entreprise une fois le cycle naturel des espèces animales et végétales accompli.

Enfin, concernant l'utilisation des désherbants, le Conseil Départemental poursuit sa politique de réduction de l'utilisation de pesticides et favorise la mise en œuvre de méthodes alternatives au désherbage chimique. Ainsi de 6 000 litres environ en 2007, la fourniture de ces produits est tombée à moins de 30 litres en 2015.

## Musée Rizla +

### *Assemblée générale constitutive.*

Le musée du papier situé au rez de chaussée du bâtiment Lacroix conserve l'histoire de la vie ouvrière de notre commune.

Réalisé en 1994 à l'occasion du centenaire des activités Riz La+ à Mazères, il est par convention confié depuis à la commune.

Afin de pérenniser ce travail de mémoire et de

dynamiser le site, la municipalité se propose de créer une association.

Une réunion d'information ouverte à celles et ceux qui ont vécu la vie de l'usine à Mazères ou s'intéressent à l'histoire du village aura lieu :

**le vendredi 24 juin**

**à 20h30**

**salle du Bas de la Mairie**



## La Recette du mois

### Fraisier

pour 6 personnes

### Ingrédients

fraises : 500 g  
 crème fraîche : 50 cl  
 sucre : 100 g  
 sucre glace  
 Génoise:  
 sucre : 125 g  
 farine : 100 g  
 beurre : 75 g  
 oeuf : 4

### Préparation

La veille :

- Au bain-marie (eau chaude mais pas bouillante), fouetter les œufs et le sucre.
- Lorsque le mélange a doublé de volume et devient légèrement mousseux, retirer du feu.
- Ajouter la farine (tamisée pour éviter les grumeaux) et le beurre fondu, bien mélanger.
- Verser dans un moule rond de 28 cm de diamètre beurré et mettre à four moyen à 180°C (th. 6) pendant 30 mn.

Le lendemain :

- laver les fraises et les équeuter.
- Fouetter la crème très froide avec le sucre pour obtenir une crème chantilly.
- Couper le biscuit en deux dans le sens de l'épaisseur. Etaler la moitié de la crème sur la tranche de biscuit, disposer les fraises côte à côte puis recouvrir avec le reste de crème et la deuxième moitié de la génoise.
- Mettre au frais au moins une heure.

Au moment de servir, saupoudrer la surface du fraisier avec du sucre glace.

Astuce : Avant de le couper, il est possible de puncher le biscuit c'est à dire l'imbibé de sirop (eau plus sucre 50/50) et de crème de fraises ou de sirop de fraises sans alcool.



## L'Atelier Peinture & Encadrement

Les élèves de l'atelier Peinture & Encadrement de Mazères exposeront leurs travaux de l'année le samedi 18 juin au Hall Lacroix.

Le professeur Edouard se tiendra à la disposition des nouveaux élèves pour tous renseignements (peintres débutants ou confirmés).

Nous vous rappelons que les cours se déroulent à la salle de la Mairie au 1<sup>er</sup> étage tous les lundis de 14h à 16h et les mardis de 10h à 12h.

Cours d'encadrement : les samedis une fois par mois de 10h à 12h.

Vous êtes attendus nombreux.



# Nouvelles du RPI

## KERMESSE

Le vendredi 20 mai a eu lieu la kermesse des écoles organisée par l'Association des Parents d'Elèves au pré commun de Cassagne. De 16h30 à 20h00 les enfants ont pu se distraire avec de nombreux jeux proposés par l'APE et l'APEAI. A 19h00 a eu lieu la chorale des enfants du RPI. A 19h45 les enfants ont participé à un lâcher de ballon.

A 20h00 les parents et les enfants étaient conviés à un repas. Une belle fin d'après-midi qui a enchanté les petits comme les grands.



## JARDINAGE

Les plants de courgettes, tomates, melons et aubergines ont bien poussé. Il est temps de leur trouver une place dans le jardin de l'école récemment nettoyé et labouré. Nous vous invitons à venir voir le jardin des enfants (à côté de l'église). Si vous souhaitez des plants vous pouvez nous en demander à l'école. Nous remercions la mairie et Patrice pour leur précieuse aide dans la réalisation de ce projet.



Les rencontres des écoles du Bas Salat ont commencé. La première rencontre a eu lieu le mardi 24 mai pour les CP et les CE1 et le vendredi 27 mai pour les CE2 et CM1. Cette rencontre a permis aux enfants de s'affronter collectivement dans des matchs de Hand Ball et de Thèque.

# Nouvelles du RPI

## APS (Apprendre à Porter Secours)

Tous les lundis, les enfants de Ce1 avec leur maîtresse Lucie se transforment en petits pompiers et apprennent à agir face à une personne en danger. Alerter, protéger et secourir les personnes. Un diplôme leur sera délivré à la fin des séances.



## PEDT

Les enfants ont eu la chance de rencontrer et de pratiquer la balle ovale avec Manon André (Equipe de France de rugbywomen) qui s'occupe de l'association rebonds.

Les filles comme les garçons ont pris beaucoup de plaisir. Manon aura réussi à donner envie aux filles de jouer à ce sport. Peut-être de futures rugbywomen...



<b>MAIRIE</b>	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; samedi : de 9 h à 12 h. Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie-mazeres-salat.jimdo.com		
<b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b>	Ouverture : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h samedi : de 9 h à 12 h ( <i>uniquement retrait des lettres et colis en instance à retirer au secrétariat de Mairie</i> )		
<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL CASSAGNE MAZERES MARSOULAS</b>	Mairie de Cassagne <b>Ouvert au public</b> les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h Mercredi 8 h - 12 h en période scolaire Tél : 05.61.87.74.47 ; e-mail : sicama31260@orange.fr		
<b>MEDIATHEQUE</b>	Lundi, mardi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h ; Samedi de 10 h à 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
<b>LE PRESBYTERE</b>	Rue Marcel Loubens. Tél. : 05.61.97.45.85		
<b>SIVOM</b>	Secrétariat : 05.61.98.49.30		
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANTON DE SALIES</b>	Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35 Petite Enfance : 05.62.01.55.53 Relais assistantes maternelles : 05.62.01.55.55		
<b>GENDARMERIE</b>	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17		
<b>POMPIERS - SAMU</b>	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
<b>PERCEPTION</b>	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
<b>CENTRE DES IMPOTS</b>	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public le Jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H 30		
<b>E.D.F. – G.D.F.</b>	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31 - Dépannage gaz : 0 800 473 333 Dépannage Electricité : Tél : 0 810 333 009 - Dépannage Gaz : Tél : 0 810 313 209		
<b>S.M.E.A.</b>	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
<b>DECHETTERIE</b>	Ouverture tous les jours de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H - sauf le Dimanche et les jours fériés (du 1 <sup>er</sup> Novembre à fin février fermeture à 17 H) - Tél : 05.61.98.49.32		
<b>SECURITE SOCIALE</b>	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
<b>C.A.F.</b>	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
<b>M.S.A.</b>	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
<b>SERVICES DE SANTE A MAZERES</b>	Médecin Dr FAURE 05.61.97.48.59 Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC 05.61.97.46.08 Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers 06.81.68.19.01 Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P. 05.61.90.33.22 (StMartory) 05.61.90.56.18 (Mazères) Taxis Mazériens (conventionnés) 05.61.97.54.27		
<b>PHARMACIES DE GARDE</b>	05.06 Ph Dintilhac 12.06 Ph Centrale 19.06 Ph des Thermes 26.06 Ph Tari C aujolle 03.07 Ph Clarous	Mazères Salies Salies St-Martory Mane	05.61.97.46.08 05.61.90.51.24 05.61.90.56.51 05.61.90.23.39 05.61.90.55.50
<b>MEDECINS DE GARDE</b>	La nouvelle organisation de la permanence des soins sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne est entrée en vigueur le 2 janvier 2013. Désormais les patients devront composer le 3966 ou le 15 : <ul style="list-style-type: none"> <li>tous les soirs de la semaine après 20 h</li> <li>du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés</li> </ul>		